



Groupe de travail sur la responsabilité des entreprises

Il faut qu'il existe des systèmes cohérents et complémentaires de gestion nationale et internationale de conduites des sociétés, obligeant celles-ci à respecter pleinement les normes internationales relatives aux droits humains -- particulièrement en ce qui concerne les droits économiques, sociaux et culturels. Cela comprend des mécanismes solides de prévention et de redevabilité. Le groupe de travail sur la responsabilité des entreprises (GTRE) cherche à rendre cette vision effective en faisant la promotion de nouveaux mécanismes de justice, en défiant l'influence des entreprises sur les processus gouvernementaux, en faisant collectivement avancer les affaires pouvant être bénéfiques à l'ensemble du mouvement sur la responsabilité des entreprises et en faisant grandir les luttes locales. Le GTRE facilite également le développement des capacités entre membres et contribue aux débats fondamentaux sur le développement et la mise en oeuvre des normes.

Objectifs actuels

- Mener des recherches et des actions de promotion significatives mettant en lumière des affaires illustrant les liens entre (et les manière de répondre efficacement à) l'emprise des entreprises des institutions étatiques et le lien direct que cela a avec les violations des droits humains;
- Avoir un rôle moteur dans la promotion des priorités de la société civile quant à la conception et le fonctionnement des normes internationales à venir. Cela comprend le traité de l'ONU répondant aux violations des droits humains liées aux activités des entreprises et le Commentaire général sur les droits ESC et les acteurs commerciaux du Comité des droits ESC, mettant en valeur les points de vue collectifs des membres du GTRE, mais aussi les points de vue des groupes historiquement marginalisés; et
- S'attaquer à des cas emblématiques de violations des droits humains en relation avec les activités des entreprises, et solliciter une responsabilité locale et internationale, en soutenant des échanges de compétences entre membres pour répondre aux abus répétés.

Impacts 2013-2016

- En juin 2014, suite à plusieurs mois d'efforts de plaidoyer communs par des membres et des partenaires du Réseau-DESC dans plus de 20 capitales et à Genève, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté la résolution 26/9 pour créer un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée (GTIG) afin de développer un traité international contraignant pour répondre aux violations des droits humains liées aux activités des entreprises.
- Le plaidoyer soutenu des membres du Réseau-DESC a amené POSCO, le quatrième plus grand sidérurgiste au monde, à développer des directives concernant le code de conduite et la gestion des droits humains. Les efforts de plaidoyer ont aussi amené plusieurs investisseurs de POSCO à évaluer les performances de la société compte tenu de leurs résultats dans le domaine des droits humains, et deux investisseurs de haut-niveau ont quitté POSCO au cours de l'année passée. Le soutien apporté par le Réseau-DESC a aussi aidé les membres de plusieurs pays à faire progresser leurs campagnes, dont la campagne du Habi Center for Environmental Rights contre les entreprises dans le secteur du ciment.
- GTRE a lancé le Forum des peuples sur les droits humains et les entreprises (Thaïlande, 2013; Colombie, 2014; Kenya 2015) comme espace pour que les membres et les alliés - mouvements sociaux et autres organisations de la société civile de toutes les régions- puissent échanger des

leçons de plaidoyer, analyser des développements en cours, et développer un agenda stratégique commun.

- Le projet d'emprise des entreprises a donné lieu à une attention croissante concernant les impacts sur les droits humains de l'influence induite des entreprises sur les institutions étatiques et sur les processus de prise de décisions, par le biais d'événements lors du Global Media Forum et du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, ainsi qu'en faisant la promotion de l'emprise des entreprises comme étant une préoccupation principale pour l'Alliance pour le traité.

Activités prioritaires pour 2016

1. **Projet de l'emprise des entreprises:** Ce projet est conçu pour mobiliser une action de la société civile qui soit solide, efficace et durable afin d'aborder le lien existant entre l'emprise des entreprises sur les processus de prise de décision gouvernementaux et les répercussions sur les droits humains au niveau national et infranational.
2. **Initiative pour le Traité:** Faisant suite au soutien du GTRE pour la création d'un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée afin de formuler des normes internationales contraignantes pour mieux prévenir et remédier aux violations des droits humains liées aux entreprises, le GTRE collaborera avec le groupe de travail des Nations Unies pour s'assurer que le rendu final soit informé par et efficace aux communautés affectées. Cela sera fait en mobilisant une coordination régionale de plaidoyer pour les normes et en facilitant un échange stratégique pour s'assurer que les membres puissent utiliser ce processus pour promouvoir une responsabilité à tous les niveaux.
3. **Soutien stratégique des cas:** Les membres du Réseau-DESC se soutiennent collectivement et mutuellement afin de traiter les cas emblématiques de violation des droits humains liées aux entreprises, facilitant ainsi l'élaboration de stratégies et d'actions collectives, y compris actuellement en Inde, au Guatemala et aux Philippines.

Membres

Le GTRE compte actuellement 70 membres basés dans toutes les régions, dont 15 sont des mouvements sociaux. Le Comité directeur est composé de 12 membres, dont la moitié sont représentés par des femmes. Le GTRE a, dans une démarche proactive, eu l'objectif de développer une analyse intersectionnelle dans son travail, y compris au sein de sessions spécifiques du programme du Forum des peuples pour traiter la question de l'impact différencié des activités des entreprises sur les femmes, et réfléchir à ce qu'il peut commencer à faire pour y répondre de manière explicite. Le GTRE entretient un dialogue régulier par le biais d'une liste de diffusion électronique et par des appels réguliers afin de débattre collectivement de ses prises de positions et de ses stratégies en évolution. Alors que certaines avancées ont été faites au sein de la communication interne du GTRE, une amélioration continue est nécessaire pour encourager un engagement encore plus poussé dans des projets actifs et des activités tel que le projet de l'emprise des entreprises et d'Initiative pour le Traité, au-delà des communications régionales ayant lieu actuellement.

Les membres actuels du comité directeur du GTRE sont: Al-Haq (Palestine), Alternative Asean Network on Burma – AltSEAN Burma (Thaïlande/Birmanie), Conectas Direitos Humanos (Brésil), EarthRights International (États-Unis d'Amérique/Thaïlande/Pérou), Green Advocates (Libéria), Habi Center for Environmental Rights (Égypte), Justiça Global (Brésil), Movement for the Survival of the Ogoni People-MOSOP (Nigéria), Murielle Mignot (Angola/Cuba), Project on Organizing, Development, Education and Research – PODER (Mexique), Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education – Tebtebba (Philippines).